



Compte rendu du Conseil d'administration du 27 février 2012

Présents :

| | |
|--------------------------------|--|
| <i>Luc Jansen,</i> | <i>FGTB Seniors</i> |
| <i>Christian Dhanis,</i> | <i>Union Chrétienne des Pensionnés</i> |
| <i>Christiane Ophals,</i> | <i>Union Chrétienne des Pensionnés</i> |
| <i>Josette Neunez,</i> | <i>Les Aînés du MOC</i> |
| <i>Hubert Preiser,</i> | <i>Fédération Indépendante des Seniors</i> |
| <i>Marie-Louise Dauvin,</i> | <i>Fédération Indépendante des Seniors</i> |
| <i>Arlette Crapez Nisot,</i> | <i>Aînés solidarité Europe</i> |
| <i>Guy Sanpo,</i> | <i>Confédération des Seniors Socialistes</i> |
| <i>Mireille Seret,</i> | <i>Confédération des Seniors Socialistes</i> |
| <i>François Verhulst,</i> | <i>Courants d'âges</i> |
| <i>Anne Marie Barlthasart,</i> | <i>Commission des Aînés d'Ecolo</i> |
| <i>Florence Lebailly,</i> | <i>Espace Seniors</i> |
| <i>Concetta Amella,</i> | <i>Secrétaire de la CAS</i> |
| <i>Jacques Mabile,</i> | <i>Attaché de communication de la CAS</i> |

Excusés :

| | |
|----------------------------------|--|
| <i>Dominique Blondeel,</i> | <i>Infor Homes Wallonie</i> |
| <i>Jacques Maesschalck,</i> | <i>Aînés solidarité Europe</i> |
| <i>Yvon Poncin,</i> | <i>AFUTAB</i> |
| <i>Sylvain Etchegaray,</i> | <i>Ligue Libérale des Pensionnés</i> |
| <i>Corine Rosier,</i> | <i>Ligue Libérale des Pensionnés</i> |
| <i>Myriam Tahon,</i> | <i>Ligue des Familles</i> |
| <i>Anne Jaumotte,</i> | <i>Commission des Aînés d'Ecolo</i> |
| <i>Patrick Feltesse,</i> | <i>Les Aînés du MOC</i> |
| <i>Anne Jaumotte,</i> | <i>Aînés ECOLO</i> |
| <i>Anne-Marie Balthasart,</i> | <i>Aînés ECOLO</i> |

Ouverture de la séance 14h

Point abordé avant la réunion proprement dite

- Accueil et bienvenue adressés à Madame Marie-Louise Dauvin, suppléante d'Hubert Preiser, Fédération Indépendante des Seniors. Tous les membres suppléants sont invités à participer aux différentes réunions du CA de la CAS.
- La démission de Concetta Amella est partie d'un malentendu, et donc est annulée. Pour plus de clarté et afin d'éviter tout quiproquo, toutes les réunions, rencontres, conférences/débats en rapport avec la CAS doivent faire l'objet d'un compte rendu. Si Concetta n'est pas disponible, une autre personne devra prendre la relève. **C. Dhanis signale qu'il ne rédigera pas de rapport de réunions qu'il anime.** Les comptes rendus

devront être communiqués au CA de la CAS et notamment au chargé de Communication, Jacques Mabile et au secrétariat à Concetta Amella.

1. Approbation du PV de la réunion du 19 décembre 2011

Le PV est approuvé par les membres présents.

2. Evolution des différents dossiers en cours

○ **Commission Seniors de la FWB**

Appel a candidature **devrait** être lancé **dans le moniteur** en juin 2012. La CAS est le seul candidat potentiel qui correspond aux critères d'admission.

○ **Circulaire Furlan (CCCA)**

Le 12 décembre dernier, une délégation de notre C.A. a commenté et remis le texte de la nouvelle circulaire Furlan.

L'administration DGO5 a été chargée d'examiner le texte proposé par la CAS.

Lors de la réunion de restitution des résultats de l'enquête, C.Ramelot et S.Karko ont annoncé qu'elles allaient organiser à Namur une réunion de tous les CCCA de Wallonie. Elles communiqueront au cours de cette réunion leur proposition de circulaire issue de l'examen de nos propositions et enregistreront les remarques et amendements proposés par les CCCA.

La circulaire comme telle sortira en septembre et sera le reflet de la décision finale du ministre Furlan.

Une subvention supplémentaire est accordée à 102 CCCA (idem que subvention Courard). Cette subvention est accordée **et les dépenses doivent être justifiées pour le** 15 novembre 2012. Le montant est fixé suivant le nombre d'habitants.

| Nombre d'habitants | Budget |
|---------------------------|---------------|
| <10.000 | 2.500 € |
| 10 à 30.000 | 3.500 € |
| >30.000 | 4.500 € |

○ **Plate forme provinciale CCCA**

Plusieurs rencontres ont eu lieu dans les provinces. ~~Il y a un problème d'organisation interne au niveau de celles-ci.~~ Les réunions doivent être cadrées et organisées par arrondissement afin de ne pas se disperser.

La restitution des résultats de l'enquête a eu lieu et aura lieu dans les provinces suivantes :

- Province de Liège
 - arr. Liège : Soumagne : 02/05/2011
 - arr. Waremme : Waremme : 24/10/2011
 - arr. Verviers : prévu Thimister
- Province du Brabant Wallon
 - Wavre : 22/06/2011
- Province de Namur
 - arr. Dinant : Rochefort : 15/02/2012
 - arr. Namur : prévu le 05/03/2012 à Jambes
 - arr. Philippeville : à prévoir (7 communes)

- Province de Luxembourg
 - Bertrix : 06/04/2011
 - St-Hubert : 01/12/2011
- Province de Hainaut
 - Charleroi : 25/01/2012
 - Mons : 16/02/2012
 - Tournai : prévu le 22/03/2012
- **Situation des contacts en provinces par province**

Un rapport doit être fait systématiquement lors des rencontres dans les CCCA, les personnes de contacts doivent être signalées et communiquées aux CA de la CAS et notamment à Jacques Mabilie, chargé de communication.

La collaboration **idéale** des provinces **devrait s'effectuer** comme suit :

- elles se chargent de réunir les CCCA (salles, invitations...)
- organisation de formations : (en concertation et avec l'aide de la CAS et des associations). **Thèmes de formations, par exemple :**
 - participer à une réunion
 - présider une réunion, animer, coordonner...
 - établir un dossier à destination du Collège communal
 - recherche des préoccupations et souhaits des seniors
 - les thématiques prioritaires (mobilité, hébergement, relations intergénérationnelles...)
 -
- en coordination avec la CAS, aide à la création, restructuration et amélioration du fonctionnement des CCCA.

Situation par province

- Liège : La volonté y est. Revoir pour la collaboration future (formation, réunion des CCCA...)
- Hainaut : collaboration assurée, bons contacts
- Namur : collaboration assurée, bons contacts
- Luxembourg : collaboration assurée, bons contacts
- Brabant Wallon : à revoir et relancer.

Les bonnes pratiques

De manière générale il y a une demande d'aide de la part des CCCA. **Des communes commencent également à solliciter l'aide de la CAS pour constituer ou relancer un CCCA.** Les enquêtes réalisées et les interventions des CCCA lors des réunions provinciales montrent que beaucoup de bonnes pratiques sont menées par des CCCA. L'intention est de publier ces bonnes pratiques sur le site. A Mons, un appel a été lancé. Saint-Ghislain a déjà envoyé des documents, et Ciney son rapport d'activités. L'idée est **lancée de demander à des enquêteurs qui ont déjà collaboré avec nous** de réaliser des reportages à communiquer systématiquement à Jacques Mabilie.

Il est impossible de relever toutes les bonnes pratiques. La proposition qui est faite est de mettre en place **progressivement** un outil de type fiche pratique qui développerait une thématique principale. ~~Il faudrait se pencher là-dessus et constituer des groupes de travail et se répartir les matières.~~ Une fois réalisées, les fiches **seront** diffusées sur le site de la CAS.

- **Création de relais CCCA provinciaux**

Projet de constituer un groupe de volontaires formé par la CAS par province. Envoyer un tableau à chaque association membre de la CAS afin qu'elle recrute des volontaires déterminés par arrondissements et par province. A communiquer pour la prochaine réunion.

- **AGE**

La CAS est reconnue par AGE. Nous sommes membres et nous versons une cotisation de 340€. Un subside est annoncé d'un montant de 75.000 €. Notre participation s'élève à 20% de la subvention. Un dossier a été rentré de manière rapide vu les délais. Une demande d'aide est lancée par Jacques Mabilie pour la constitution de ce dossier.

Invitation 7 mars 2012

Dans le cadre de l'année du vieillissement actif et des relations entre les générations, chaque pays a dû rentrer un programme. Après examen, Luc a fait changer le programme et a fait ajouter « La participation des citoyens ». Cette thématique sera présentée par la CAS dans le cadre des CCCA.

La présidence a été donnée à Jacques pour servir de relais sur leur site.

Pour une bonne visibilité, deux roll up seront réalisés.

Courant d'Ages, UCP ainsi que d'autres associations de seniors sont **également membres de AGE**. Pourquoi ne pas coupler les informations pour être plus efficace, unir nos forces et créer une réelle coordination entre les associations membres de la CAS.

- **Conseil Supérieur des Volontaires**

La CAS y était représentée par Corine Rosier, mais à ce jour il n'y a plus personnes. Guy Sanpo a été désigné pour représenter la CAS.

Josette Neunez est mandatée à la plate-forme du volontariat. Elle propose de faire un compte rendu de la plate forme du volontariat à la prochaine réunion. Elle suggère aussi de mettre sur le site de la CAS le lien de la plateforme du Volontariat : www.levolontariat.be.

3. Mise en place des Commissions Permanentes

A la prochaine réunion faire des propositions de thématiques et d'experts qui seront communiqués au plus vite aux membres de la CAS afin de ne pas se disperser et avancer de manière rapide ~~à la prochaine réunion~~. A signaler au point 1 de l'ordre du jour de la prochaine réunion. **Il est décidé de faire appel à chaque organisation membre au moment de l'étude de la remise d'un avis, de manière à ce qu'elle désigne un ou des experts (en fonction de leurs compétences).**

4. Situation du dossier « Pension »

Le ministre des pensions a fait passer une partie des mesures cette année, il va progressivement faire passer **er** les autres mesures l'année suivante.

Des arrêtés royaux et des lois ont été publiées en même temps. Le Ministre prévoit encore 10 projets de lois qu'il nomme les 10 chantiers.

5. Divers

- **Enquête des CCCA sur Bruxelles :**
Arlette et Concetta sont seules à mener les enquêtes sur Bruxelles.
Christian envoie son exposé aux membres de la CAS concernant la création d'un CCCA.
- **Le Site :**
Le site a été totalement modifié par Jacques. Le nom de domaine est récupéré par la CAS. Des bonnes pratiques commencent à rentrer. La date de modification des pages apparaît au fur et à mesure. L'inscription à la newsletter est déjà opérationnelle.
- Prévoir à chaque réunion de la CAS, les projets phares de chacune des associations.
- Dans le cadre de l'année européenne du vieillissement, le Parlement européen a fait une demande à la CAS afin de participer à une journée d'information.
- L'ordre du jour **doit** être **établi pour chaque réunion de C.A.** en concertation avec le président et le vice-président. Si une association membre de la CAS souhaite ajouter un point à l'ordre du jour elle doit au préalable informer le président et le vice-président.
- **Renouvellement des instances :**
Le travail administratif **de dépôt au moniteur** n'a pas été fait de manière correcte **en 2008**. Les modifications statutaires n'ont pas été respectées dans le temps. Un pv **d'assemblée générale** qui acte en 2008 le renouvellement de présidence **n'a pas été établi**. Il faudra **en 2012** procéder au renouvellement de la présidence **et vice-présidence**. Il faudra acter également les périodes **suivantes** de renouvellement **à chaque échéance de 4 ans**. L'appel à candidature sera lancé en septembre. La décision sera prise en octobre **en C.A.** et en novembre le renouvellement sera acté **en A.G. Les modifications devront être enregistrées et paraître immédiatement au moniteur**
L'article 1 du ROI doit être modifié en ce sens. Point à mettre à l'ordre du jour du CA de la prochaine réunion.

La séance est levée à 16h45

**Les prochaines réunions
auront lieu aux Mutualités socialistes, Place St Jean, 1 – 1000 Bruxelles
à 14h les dates suivantes :**

**Le 26 mars 2012 – CA
Le 16 avril 2012 – CA
Le 21 mai 2012 – CA
Les 25 juin 2012 – CA & AG**

Luc Jansen, Président